

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à vous tous,

Plusieurs d'entre vous avez porté à notre attention leur désaccord avec la décision de vos gestionnaires de ne plus offrir en temps supplémentaire le comblement du 10^e membre des équipes. Le communiqué envoyé par votre direction précisait que cette décision avait été prise « *Dans le but de réduire au maximum le TSO et tenter d'être bienveillant à votre égard* » et « *de pallier au manque de personnel, aux absences long terme, aux déplacements dus aux enquêtes et au nombre restreint d'employés temporaires* ».

Sachez que nous sommes intervenus auprès de vos gestionnaires et des ressources humaines afin de leur rappeler que ce qui avait été rapporté par les équipes était le mécontentement face au TSO et non pas face à tout le TS, et que nous nous expliquions mal leur décision.

Vos gestionnaires nous avaient informés que cette situation était très temporaire, mais en discutant avec eux nous avons cru comprendre que cela pourrait durer plus longtemps; ce qui contribuera à maintenir le mécontentement de plusieurs d'entre vous.

Nous avons sollicité une rencontre avec M. Stringer afin de faire le point sur les éléments que nous avons discutés lors de nos 2 rencontres précédentes et nous allons réitérer que la gestion doit certes prendre des moyens pour atténuer le stress et la surcharge de travail, mais que cela ne doit pas avoir pour effet de créer de nouveaux mécontentements.

Pour mieux cerner l'ampleur de votre mécontentement face à cette décision, je vous demande votre collaboration et de bien vouloir compléter le court sondage ci-joint (<https://forms.gle/jUzW85FzmqG9hYGVA>).

Merci pour votre collaboration et nous vous ferons part des conclusions de notre rencontre à venir via communiqué. Pour votre information, la prochaine rencontre en compagnie des différents intervenants est prévue le 31 mars 2023.

Bonne fin de journée !



Karine Laprise
Présidente